

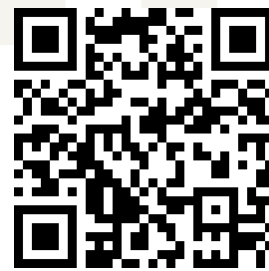
Sensations, gourmandises et repos dans la Vallée de l'Ourche

Une randonnée proposée par Christophe Mathis

Un petit parcours sympathique (adapté à tous les âges), pratique (location de vélo), gourmand (pour les amateurs de bonbons) et reposant (l'éco-camping la Clairière du Verbamont) dans une forêt classée d'exception parmi les 15 plus belles forêts de France.



Visorando



Randonnée n°44749725

Durée :	2h30	Difficulté :	Facile
Distance :	21,46 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	281 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	274 m		
Point haut :	357 m	Commune :	Claudon (88410)
Point bas :	259 m		



La Clairière
du Verbamont

Description

Départ de l'éco-camping de la Clairière du Verbamont ou aux parkings de trois places situés en contrehaut ou en contrebas du camping.

(D/A) Prenez la route vers le Nord en direction de l'Arboretum de la Hutte. Laissez à votre gauche le second séquoia le plus haut de France, passez le pont de pierre et tournez à gauche pour entrer et traversez le hameau de la Hutte.

(1) Au pont de fer, tournez à gauche. Longez l'Étang de Forge Neuve jusqu'au carrefour Forge Neuve/Darney.

(2) Bifurquez à droite et montez en direction de La Grange au Bois/Darney.

(3) Traversez le hameau et arrivez sur l'axe Bains-les-Bains/Darney. Prenez à gauche la route passant près du panneau "virages dangereux qui se succèdent". Ignorez trois carrefours et faites une pause à la Maison de la Forêt pour y consulter les informations touristiques (point de location de vélo). Poursuivez la départementale vers Darney jusqu'aux anciens abattoirs situé Route de la Gare dans le bas de Darney.

(4) Quittez la départementale à gauche, empruntez le pont piétons/cyclistes qui enjambe la Saône et continuez tout droit en ignorant deux chemins à droite pour rejoindre la Rue des Fabriques. Laissez à droite deux impasses pour arriver à une fourche. *Il est possible de passer à la confiserie Delisvosges pour prendre des provisions de bonbons fabriqués sur place.*

(5) Poursuivez à droite sur la route en lacets en montant la côte Marchand et en laissant à gauche l'impasse menant vers au Coteau Fabre. Rejoindre le carrefour suivant.

(6) Tournez à gauche, traversez le village d'Attigny et continuez toujours en face jusqu'à la mairie. Descendez, passez le lavoir puis le pont de la Saône.

(7) Juste après, tournez à droite sur la D5, direction Claudon puis au panneau de fin d'agglomération, prenez à gauche, Route de Droiteval et continuez tout droit en suivant le balisage Anneau Vert, entrez dans la forêt et arrivez au Sentiers des Quatre Mares (possibilité de visiter l'exposition de photo nature permanente).

(8) Poursuivez puis tournez à droite en suivant le balisage Anneau Vert vers

Points de passages

- D/A Parking - Clairière du Verbamont**
N 48.043734° / E 6.079465° - alt. 350 m - km 0
- 1 La Hutte - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône**
N 48.046978° / E 6.082133° - alt. 308 m - km 1.55
- 2 Carrefour Forge neuve/ Darney - Arboretum de la Hutte Verbamont**
N 48.050541° / E 6.073907° - alt. 297 m - km 2.3
- 3 La Grange au Bois**
N 48.061846° / E 6.066224° - alt. 323 m - km 3.9
- 4 Anciens abattoirs - Château-Musée Tchecoslovaque**
N 48.084635° / E 6.049351° - alt. 272 m - km 7.51
- 5 Confiserie Delisvosges - Saône (rivière) - Affluent du Rhône**
N 48.08309° / E 6.045594° - alt. 268 m - km 7.89
- 6 Carrefour Darney / Attigny - Mémorial Tchecoslovaque**
N 48.081467° / E 6.041972° - alt. 301 m - km 8.42
- 7 Grand Pont - Saône (rivière) - Affluent du Rhône**
N 48.062993° / E 6.036392° - alt. 261 m - km 10.67
- 8 Sentiers des Quatre Mares - Abbaye Notre-Dame (Droiteval)**
N 48.050045° / E 6.035977° - alt. 319 m - km 12.31
- 9 Petit Pont Total - Pont Total**
N 48.048007° / E 6.024653° - alt. 291 m - km 13.52
- 10 Départementale Claudon / Route d'Attigny - Église Saint-Guérin (Claudon)**
N 48.032767° / E 6.035185° - alt. 317 m - km 15.8

la Cabiole jusqu'au petit Pont Tatal.

(9) Quittez le chemin et descendre vers le viaduc par le petit sentier de terre. Traversez le viaduc et profitez de la vue sur l'Ourche à 43 mètres de hauteur. *Certains dimanche, vous pourrez y sauter à l'élastique.* Poursuivez et juste après la sortie du viaduc, prenez à gauche en suivant le balisage Anneau Bleu. Continuez sur la Tranchée de la Roche Vinaigre et restez à droite à la fourche. Rejoignez le village de Claudon par la Rue du Haut du Mai et à la Rue du Pont, prenez à gauche et rejoindre la départementale/Route d'Attigny.

(10) Tournez à droite, laissez à droite la D54 vers Monthureux-sur-Saône puis allez à gauche sur la D5^E, direction Droiteval. Après la belle descente en forêt et la vue sur ce beau hameau, arriver au carrefour vers Hennezel. Prenez à droite et remontez la vallée de l'Ourche jusqu'au carrefour du hameau de Senennes, situé au prochain pont.

(11) Quittez la route en direction de l'étang en contrehaut puis tournez à gauche deux fois et remontez la Tranchée des Deux Maisons en continuant tout droit jusqu'à la route forestière du Verbamont. Prenez à gauche et rejoignez la Clairière du Verbanon (D/A)

11 Senennes - Ourche (rivière) - Affluent de la Saône

N 48.044887° / E 6.053753° - alt. 273 m - km 18.64

A D/A Parking - Clairière du Verbamont

N 48.043734° / E 6.079466° - alt. 350 m - km 21.46

Informations pratiques

La maison de la forêt (point d'informations touristiques et location de vélo).
L'éco-camping la [clairière du verbamont](#), Camping, cabanes et table d'hôtes.
La fabrique de bonbons pour le ravitaillement des gourmands !

A proximité

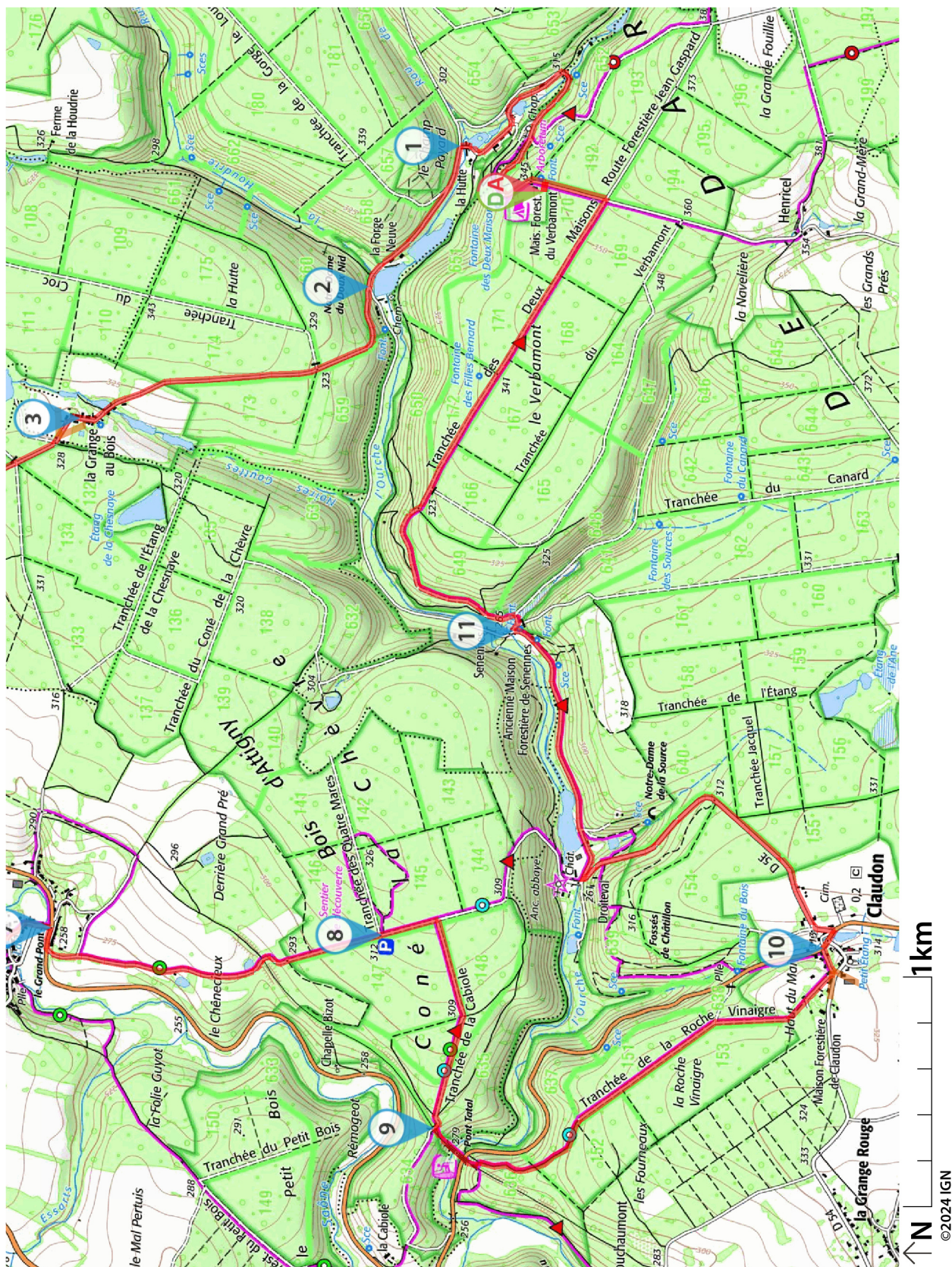
L'arboretum de la Hutte et ses majestueux arbres parmi les plus hauts de France, la vallée de l'Ourche, le Pont Tatal, les hameaux de la vallée de l'Ourche, la Maison de la Forêt et son point d'information touristique, la fabrique de bonbons Delisvosges, l'abbaye de Droiteval et son orgue, l'Église Saint-Guérin de Claudon.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sensations-gourmandises-et-repos-dans-la/>

En savoir plus :

Email : leverbamont@gmail.com - Site internet : <https://www.camping-vosges-nature.com>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

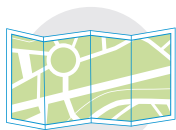
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



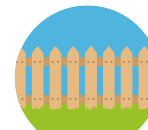
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



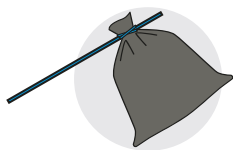
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



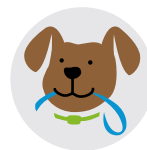
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.